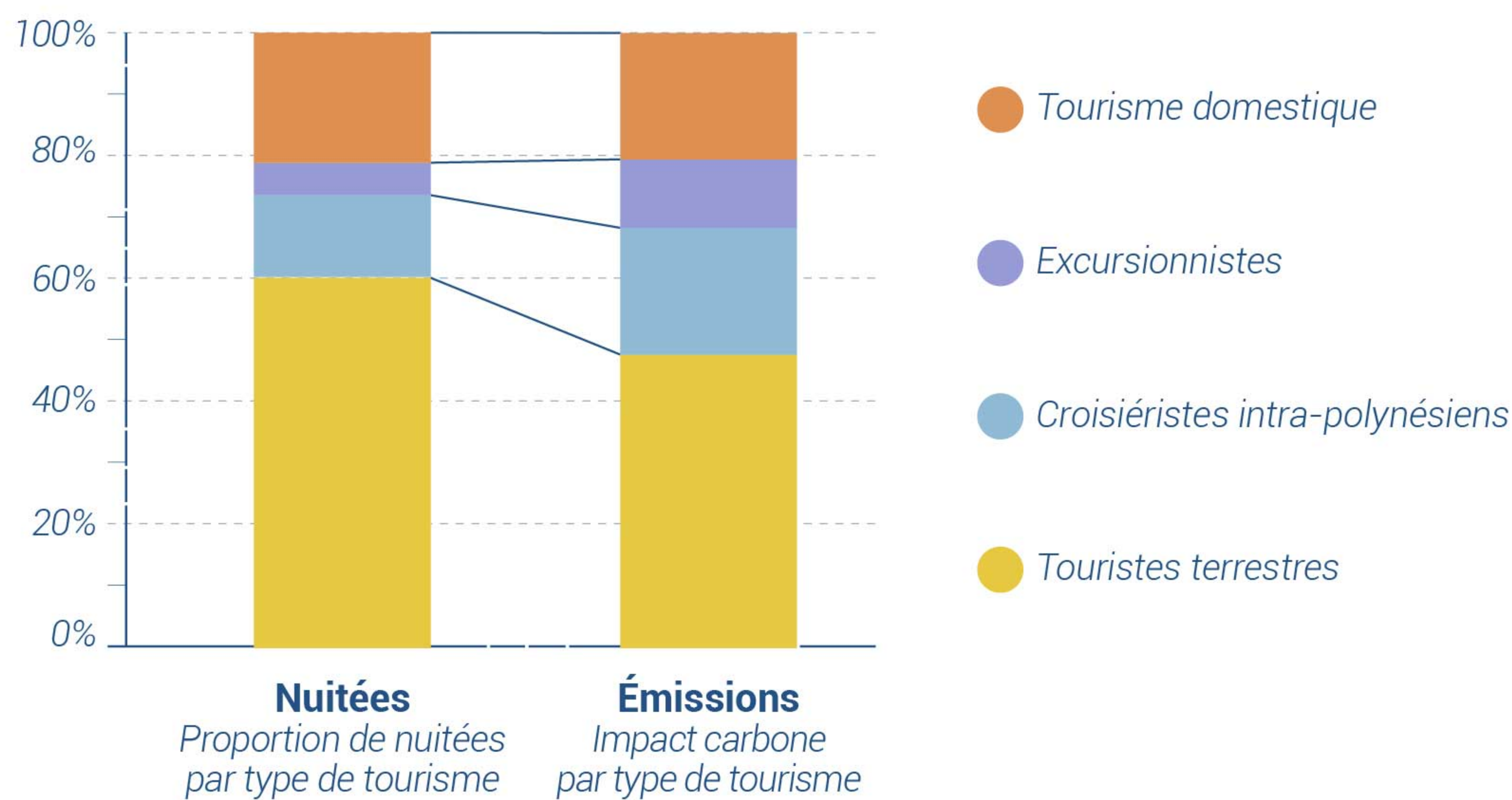


BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU SECTEUR DU TOURISME À TAHITI ET SES ÎLES EN 2019

LE SECTEUR DU TOURISME REPRÉSENTE :

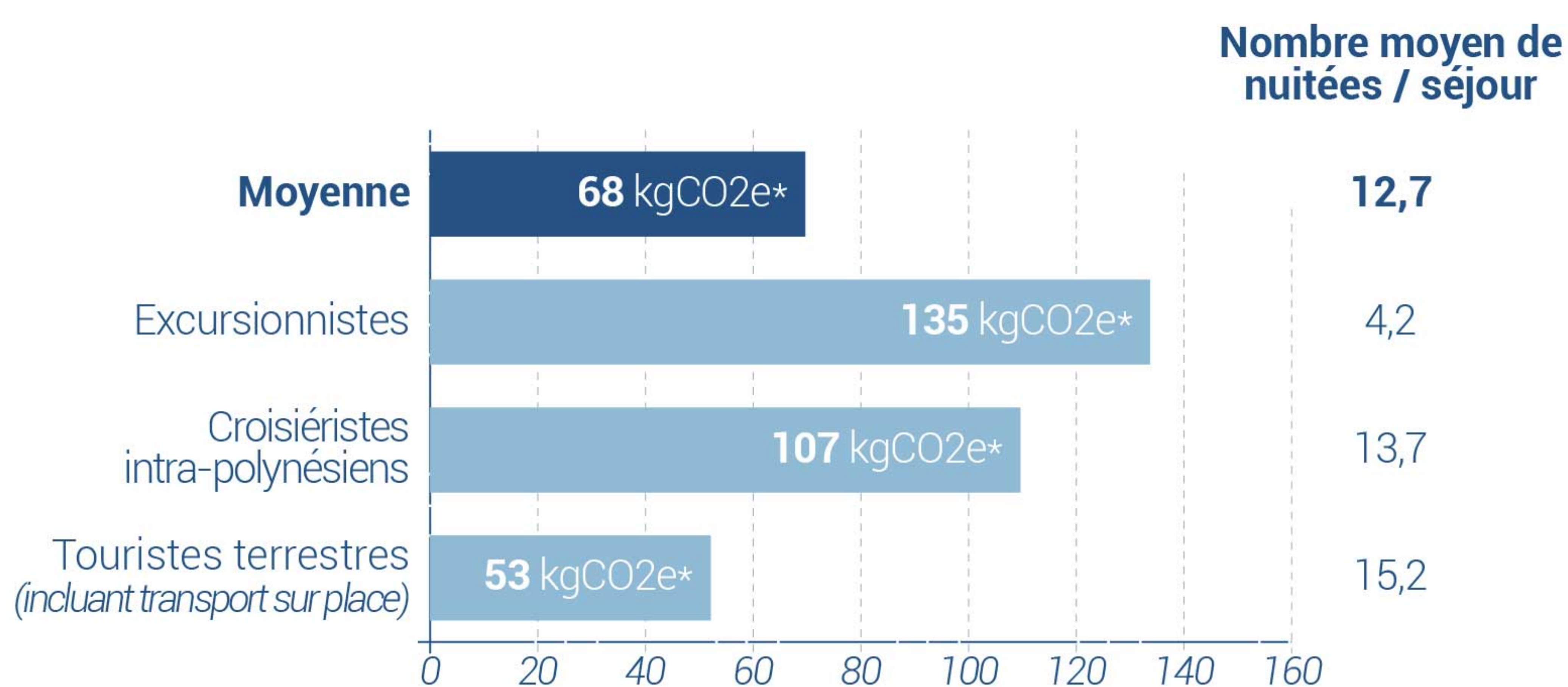


ÉMISSIONS PAR TYPE DE TOURISME



À retenir

Le **tourisme terrestre** représente l'essentiel des nuitées touristiques et des émissions, mais le **tourisme flottant** affiche une intensité carbone (émissions par nuitée) plus forte, qui peut cependant grandement **varier selon les types de navires**.

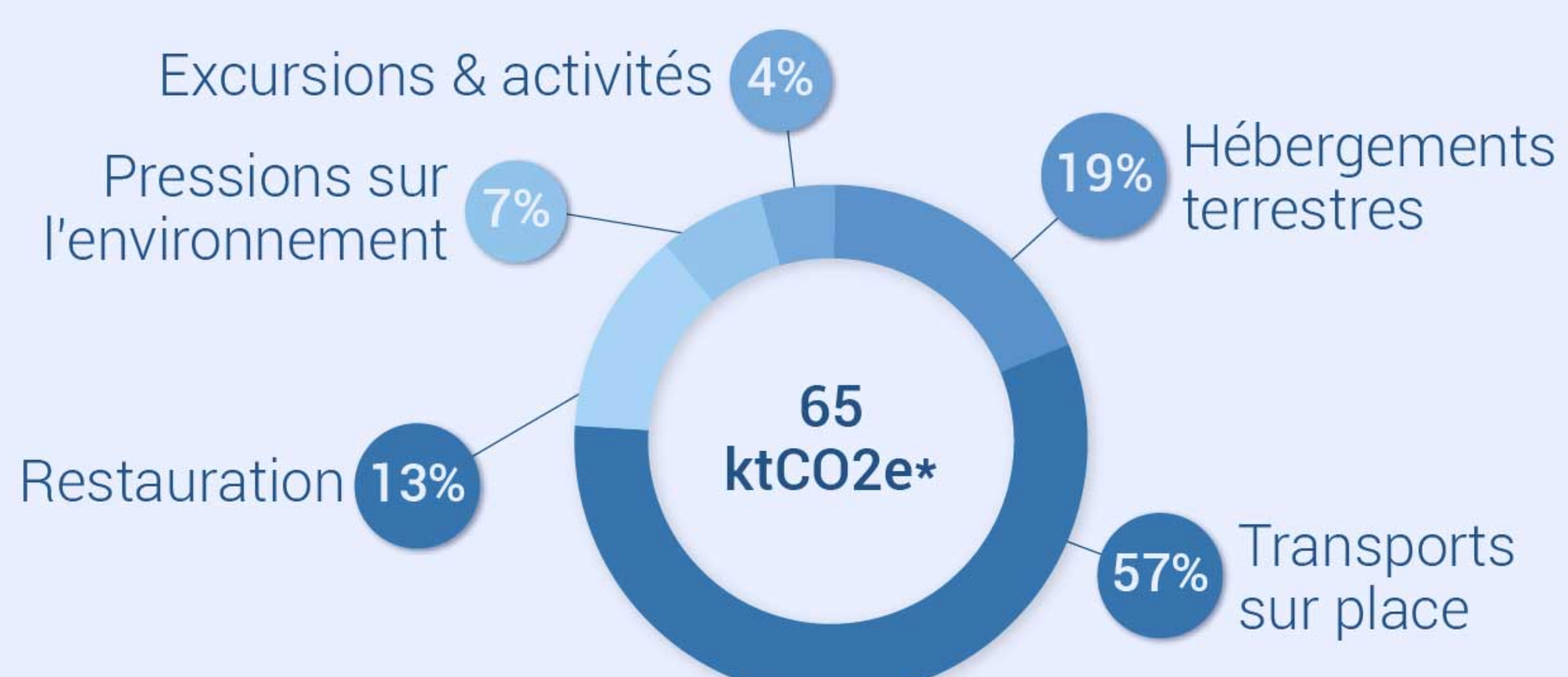


À retenir

Le **tourisme terrestre** affiche une intensité carbone (émission par nuitée) 2 fois plus faible que les **croisiéristes intra-polynésiens** et 2,5 fois plus faible que les croisiéristes transpacifiques.

TOURISME DOMESTIQUE

Données approximatives



À retenir

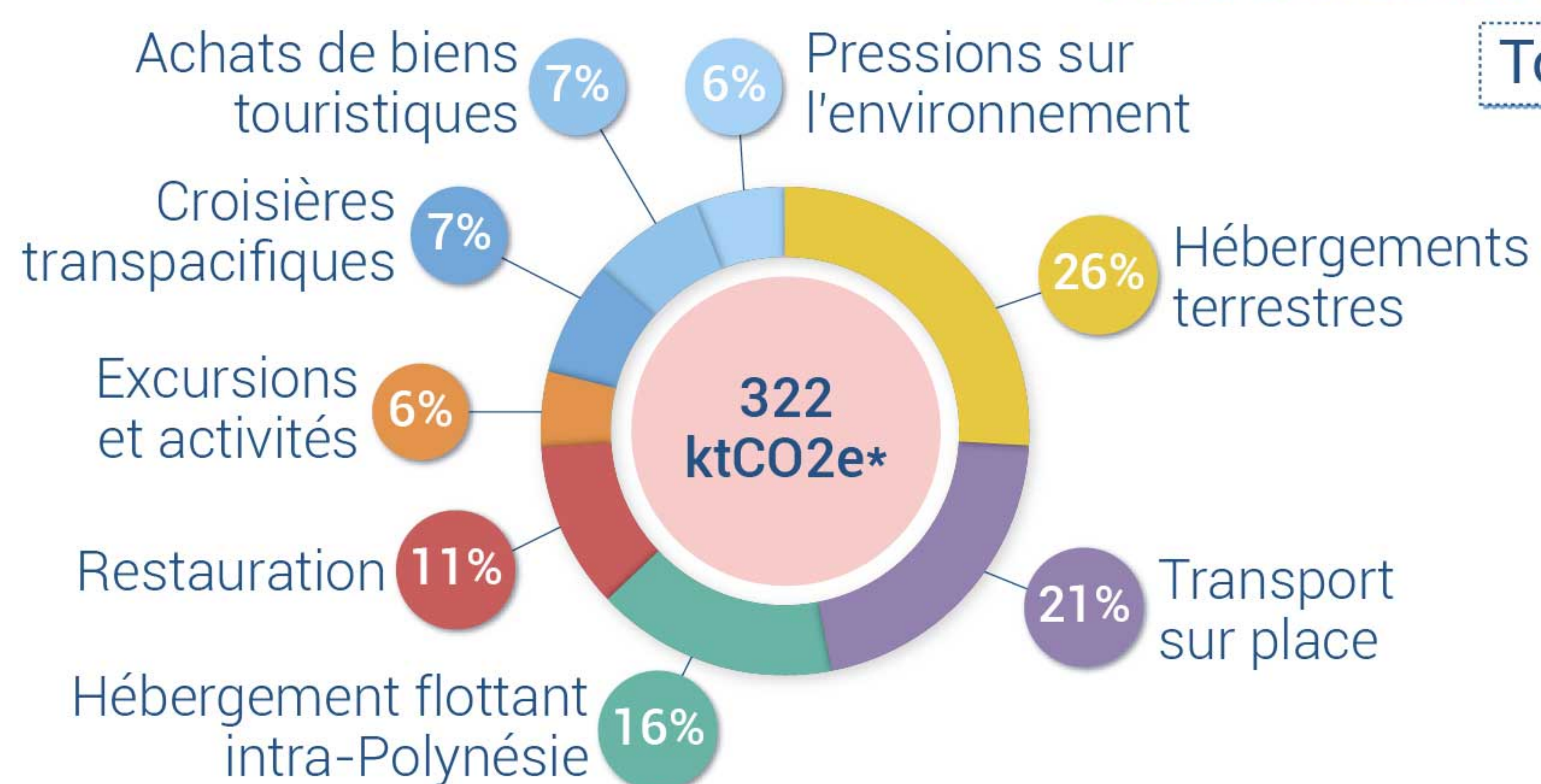
Avec une forte consommation de transport aérien domestique, **la majorité des émissions associées au tourisme local sont dues au transport sur place**.

Les touristes résidents **pratiquent peu le tourisme flottant** et sont plus susceptibles d'avoir recours à des **modes d'hébergement terrestres moins émetteurs** (logement chez des proches, pensions de famille), ce qui réduit les émissions associées à l'hébergement.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU SECTEUR DU TOURISME À TAHITI ET SES ÎLES EN 2019

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS PAR SECTEUR

Tous touristes confondus

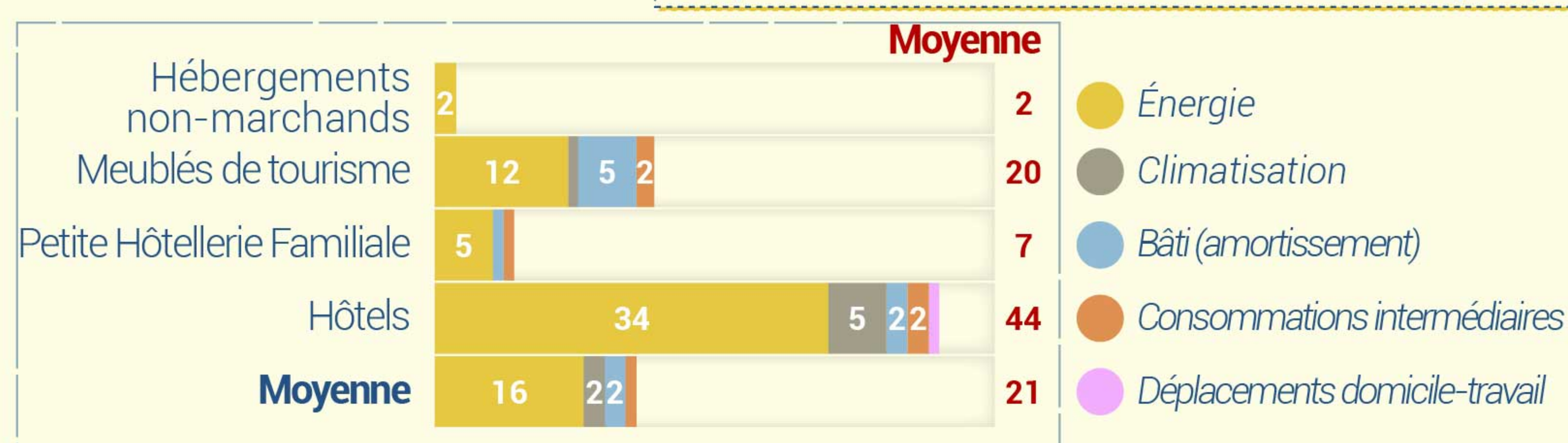


À retenir

L'hébergement terrestre est le premier secteur émetteur avec un quart du total, suivi par les transports sur place, essentiellement aériens, et les croisières intra-polynésiennes.

26% HÉBERGEMENTS TERRESTRES

Impact carbone d'une nuitée touristique par type hébergement, en kgCO2e* par nuitée



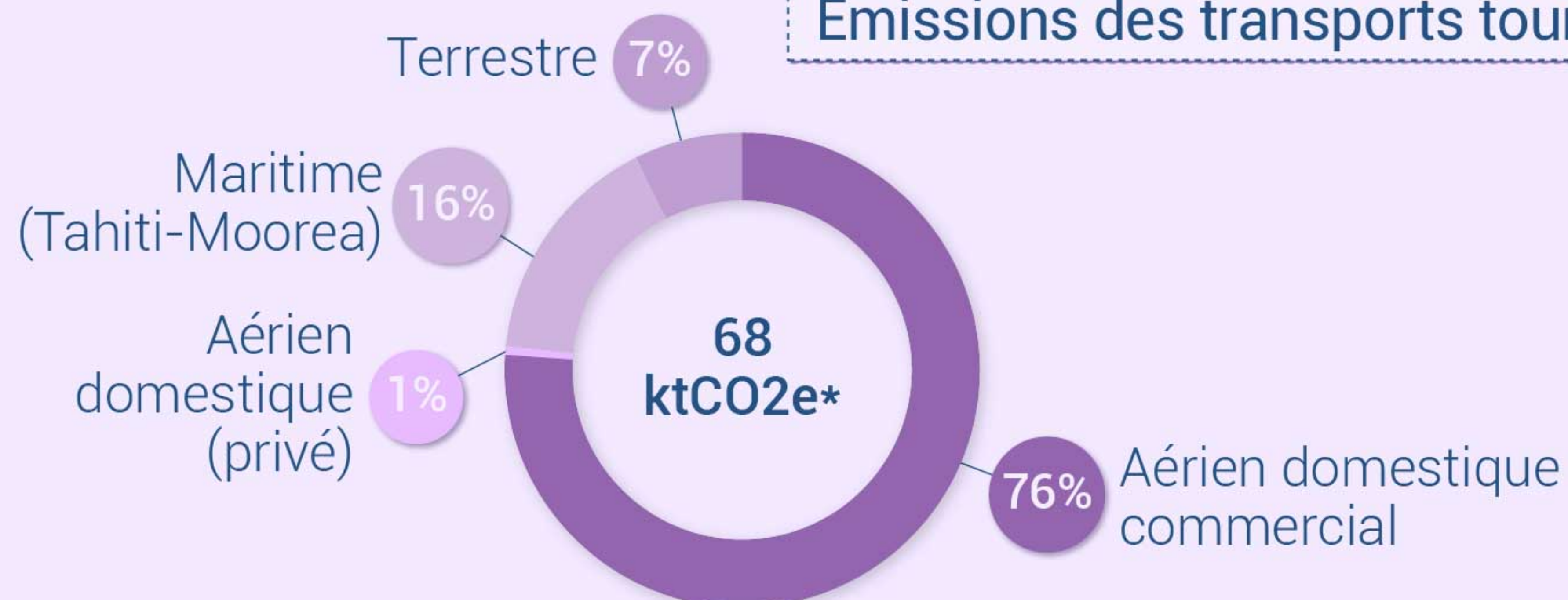
À retenir

Les hôtels sont le mode d'hébergement terrestre le plus émetteur, tandis que les pensions et l'hébergement non-marchand (chez l'habitant) sont les moins intensifs en carbone.

Si l'énergie (essentiellement l'électricité) est le principal poste d'émission, le poids de la climatisation et de la construction (amortissement du bâti) n'est pas négligeable.

21% TRANSPORTS SUR PLACE

Émissions des transports touristiques domestiques par mode de transport

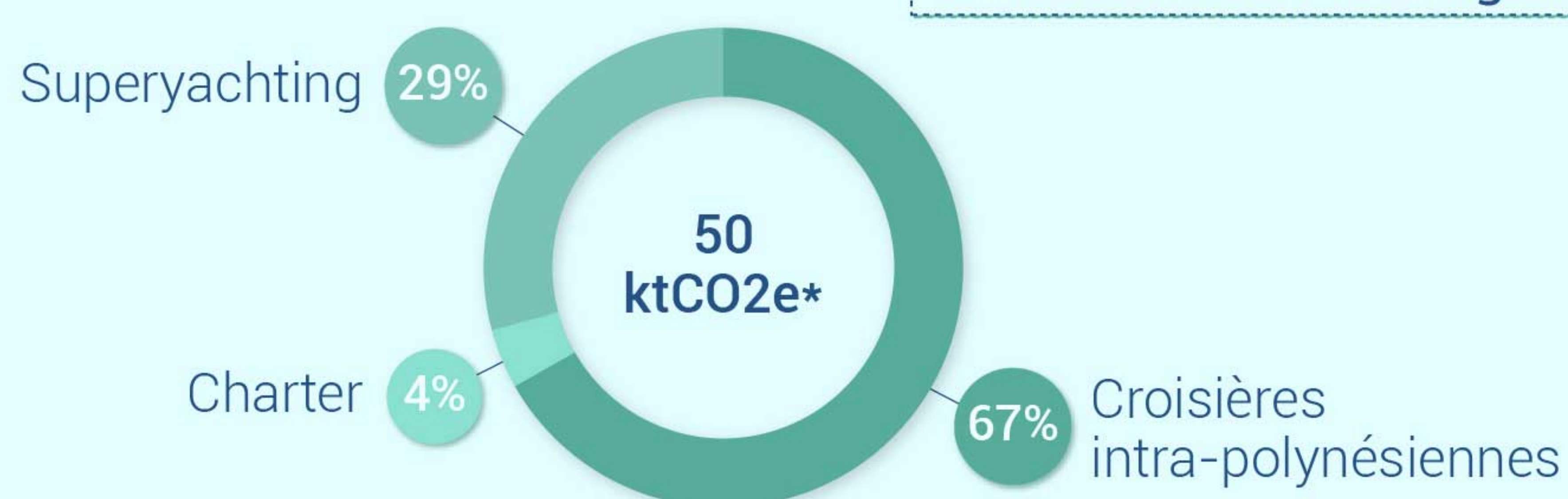


À retenir

Le transport sur place représente 21 % des émissions totales. Plus des trois-quarts des émissions de ce secteur sont dues au transport aérien domestique. Si les flux aériens commerciaux représentent l'essentiel des flux et des émissions, les vols privés affichent des émissions par vol et par passager environ 5 fois plus importantes que les vols commerciaux.

16% HÉBERGEMENT FLOTTANT INTRA-POLYNÉSIE

Émissions de l'hébergement flottant intra-polynésien par type

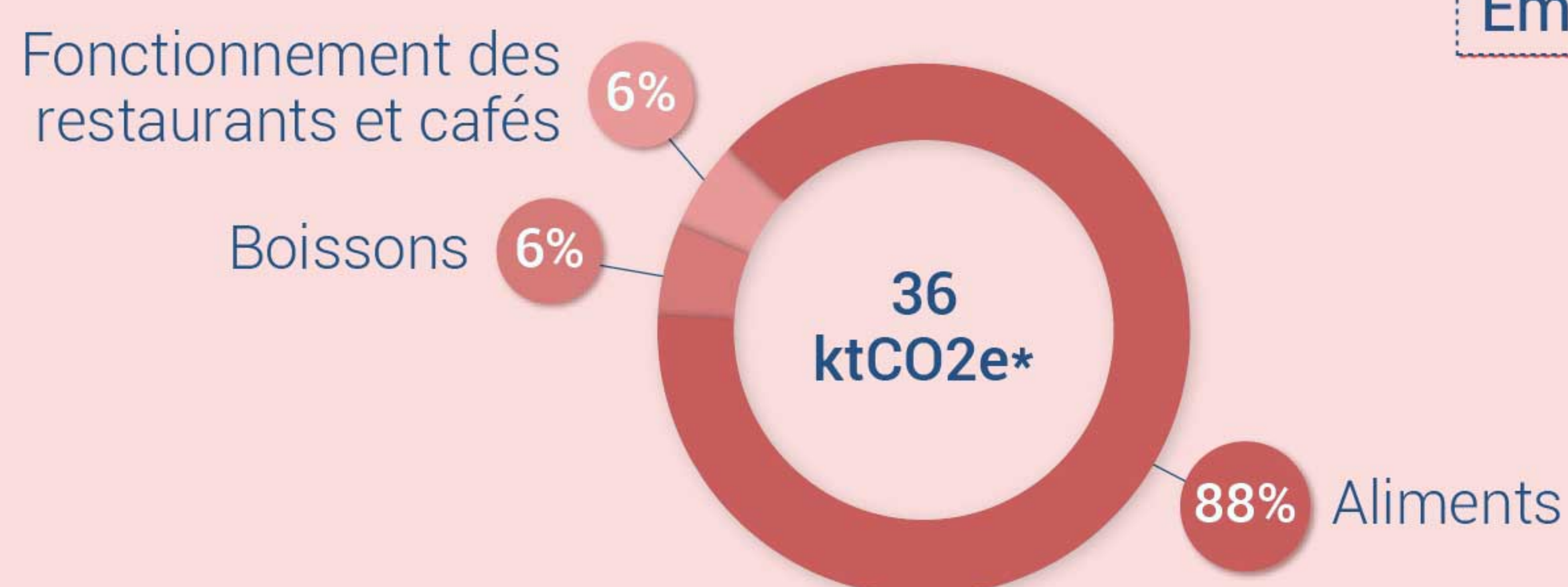


À retenir

L'impact carbone varie grandement selon le type de navire :
Charters nautiques à voile : Très peu émetteurs
Navires de croisière : Intensité carbone variable (la plus faible étant celle du cargo mixte, partageant les émissions entre fret et passagers)
Superyachts : Fortement émetteurs.

11% RESTAURATION

Émissions de la restauration touristique

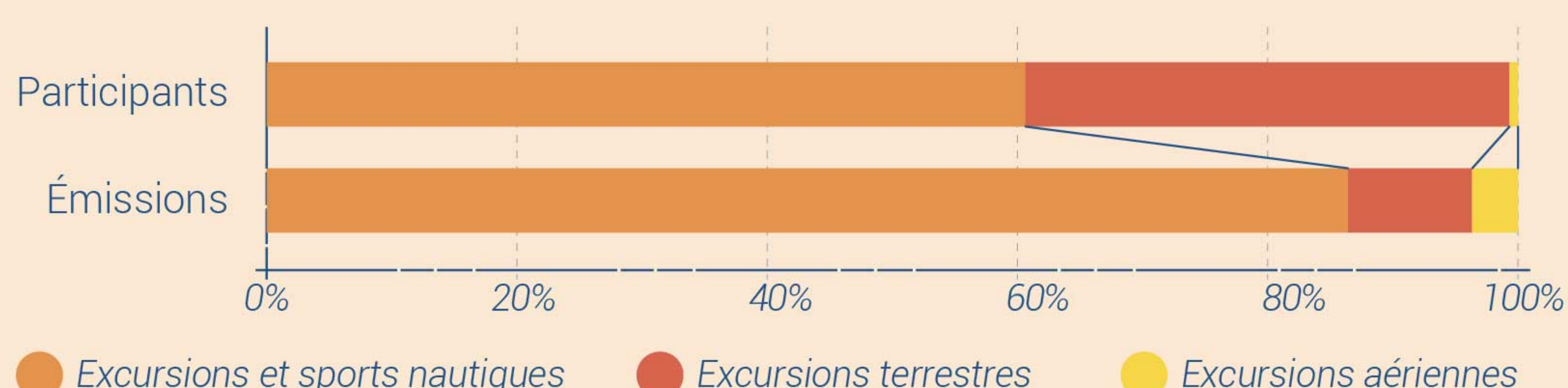


À retenir

La restauration touristique (11 % du total) voit ses émissions essentiellement dues aux aliments consommés par les touristes, souvent importés et carnés. Le fonctionnement des restaurants et cafés (part spécifique à la clientèle touristique) représente des émissions principalement liées à leurs consommations intermédiaires (biens et services) ainsi qu'à l'énergie consommée dans les bâtiments.

6% EXCURSIONS ET ACTIVITÉS

Participants et émissions entre les types d'activités et excursions touristiques



À retenir

Chaque participant à une activité nautique a un impact d'environ 16 kgCO2e (notamment les excursions en bateau). Les activités aériennes sont faibles en volume de participants, elles affichent cependant le plus fort impact carbone par participant (environ 170 kgCO2e / participant / activité). Les activités terrestres ont un impact moyen relativement faible (3 kgCO2e / participant / activité), qui varie cependant selon le type d'activité.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU SECTEUR DU TOURISME À TAHITI ET SES ÎLES EN 2019

CONCLUSIONS

Valeurs clés



Le tourisme en Polynésie représente environ **322 000 tCO2e*** hors transports internationaux et incluant les biens importés. Il représente **15 %** des émissions territoriales annuelles du *fenua*, hors transports internationaux et hors biens importés (soit **180 ktCO2e***).



L'**hébergement terrestre** est le premier secteur émetteur avec un quart du total, suivi par les **transports sur place**, essentiellement aériens, et les **croisières intra-polynésiennes**.



En moyenne, un visiteur représente un impact carbone de **860 kgCO2e*** pour un séjour sur place, soit plus de 40 % de l'empreinte carbone annuelle cible par personne définie dans le cadre des Accords de Paris (2 tCO2e* par personne et par an).



La **crise sanitaire** ayant sensiblement réduit les flux touristiques, les émissions du tourisme en 2021 sont **deux fois plus faibles** qu'en 2019 (322 ktCO2e en 2019 contre 125 ktCO2e* en 2021). Cette baisse est moins marquée que celle du nombre de visiteurs, ce qui s'explique par des séjours plus longs.



Le **tourisme terrestre représente l'essentiel** des flux touristiques et des émissions, mais le **tourisme flottant** affiche une **intensité carbone** (émissions par nuitée) **plus forte**, qui peut cependant grandement varier selon les types de navires.



Parmi les **hébergements flottants**, les navires de croisières transpacifiques et les superyachts apparaissent comme les plus intensifs en carbone. En raison d'un fort recours à la voile, les charters sont quant à eux plus vertueux. Malgré des séjours très courts dans les eaux polynésiennes, les **excursionnistes** affichent ainsi un impact carbone non négligeable.



Les **hôtels** sont le mode d'hébergement terrestre le plus émetteur, tandis que les pensions et l'hébergement non-marchand (chez l'habitant) sont les moins intensifs en carbone.



Le tourisme d'**ultra-luxe** (aviation privée, superyachting) représente des émissions bien supérieures à celle d'un touriste moyen.



Le **tourisme domestique**, assez peu basé sur les croisières et les hôtels qui sont les modes de tourisme les plus émetteurs, a un impact majoritairement lié au transport aérien.



Avec l'objectif de 280 000 touristes-croisiéristes en 2027, **avec un impact par touriste inchangé**, les émissions associées **augmenteraient de 13 %** soit + 40 000 tCO2e environ.



Avec l'objectif de 600 000 touristes (visiteurs et résidents confondus), **avec un impact par touriste inchangé**, l'**augmentation pourrait atteindre 71%**.



Les émissions des séjours reposent sur de nombreux facteurs. L'inscription du tourisme polynésien dans une trajectoire de baisse des émissions passe ainsi par tous les secteurs touristiques et postes d'émissions. Tous ont un rôle à jouer et des leviers à mobiliser pour faire de la Polynésie française une destination plus durable.

ktCO2e* = Kilotonne de CO2 émis tCO2e* = Tonne de CO2 émis kgCO2e* = Kilogramme de CO2 émis

[Cliquez ici pour lire l'étude complète](#)

Contact

Service du Tourisme : strategie@tourisme.gov.pf